

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

Dont pouvoirs : 4

Votes pour : 25

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 21/04/2026

Date d'affichage : 04/05/2026

Certifié exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture de Limoux le:

**3 0 AVR. 2026**

L'an **deux mil vingt six, le vingt sept avril, à 18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Stéphane PEILLE, Maire**.

Étaient présents : M. Stéphane PEILLE, Mme Rose-Marie POUS-ODDOS, M. Yves RAYNAUD, Mme Malika GIMENEZ, M. Eric BRETON, Mme Françoise CATHIARD, M. Claude BORDES, Mme Lisette CHAUBET, M. Christophe DUVERGÉ, Mme Sylviane JARDIN, M. Gérard STOQUERT, Mme Laétitia SAPLANA, M. Benjamin HILLÉ-SCHWAB, Mme Marion DAIGNEAU, Mme Claudine KOTTEN, Mme Céline SANCHEZ, Mme Carole OLEKHNOVITCH, M. Boris HUG, M. Thierry CAUSSE, M. Marco CABALLERO, Mme Manon LUCASSON.

Étaient absents excusés : M. Jean-Michel FOSSET, Mme Muriel SCANDOLERA, M. Sébastien MARRONCLES, Mme Marie-Isabelle SALAS.

Étaient absents non excusés : M. Mohammed EL HABCHI, M. Derrick CAMPBELL.

Procurations : M. Jean-Michel FOSSET en faveur de M. Stéphane PEILLE, Mme Muriel SCANDOLERA en faveur de Mme Marion DAIGNEAU, M. Sébastien MARRONCLES en faveur de M. Eric BRETON, Mme Marie-Isabelle SALAS en faveur de Mme Carole OLEKHNOVITCH.

Secrétaire : M. Gérard STOQUERT.

Délibération n° : **MA-DEL-2026-061**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

**OBJET : Budget annexe SPIC Camping Municipal "La Sapinette" : Vote du Budget Primitif 2026**

Le projet du Budget Primitif qui est soumis à votre examen traduit les équilibres suivants :

	CFU 2025	RAR 2025	BP 2026
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses	187.524,27		197.584,35
Recettes	192.108,62		197.584,35
<b>Résultat</b>	<b>+4.584,35</b>		
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	10.509,25		50.000,00
Recettes	122.292,79		141.283,54
<b>Résultat</b>	<b>+ 111.783,54</b>		

Commentaires par section et par chapitre selon le tableau ci-dessous.

**I – SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

**A – DEPENSES :**

Chap. 011	Le prévu de 83.484,35 € se ventile en : <b>Compte 60 : Achats et variations de stocks :</b> Prévu : 46.484,35 €. Pour des dépenses de fournitures eau, électricité et à l'achat de petits équipements et fournitures <b>Compte 61 : services extérieurs :</b> Prévu : 7.000 €. Pour des dépenses qui ont trait au crédit-bail et entretien et divers <b>Compte 62 : Autres services extérieurs :</b> Prévu : 30.000 € pour des frais de télécommunication et internet, des frais d'honoraires et, de services bancaires et assimilés et divers, redevance des ordures ménagères et le remboursement de la taxe foncière 2026. <b>Compte 63 : Impôts et taxes :</b> Pas de prévisions.
Chap. 012	Le prévu est de 80.000 € a trait aux dépenses de personnel : <ul style="list-style-type: none"><li>• Titulaire : 1 équivalent temps complet.</li><li>• Titulaire : 1 personne temps plein 5 mois et demi</li><li>• Saisonniers 3 à temps partiel</li></ul>
Chap. 65	Un prévu de 3.600 € pour les charges de gestion courante (redevances, licences,) de 600 € et pour les admissions en non-valeurs pour 3.000 €.
Chap. 67	Un prévu de 1.000 € pour des dépenses imprévues.
Chap. 042	Le prévu de 29.500,00 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement au chapitre 040.

**B – RECETTES :**

Chap. 002	Reprise du résultat excédentaire de 2025 pour 4.584,35 €
Chap. 70	Le prévu de 158.000,00 € a trait aux produits des redevances camping.
Chap. 75	Le prévu de 35.000 € a trait aux loyers de la CCAS

**II- SECTION D'INVESTISSEMENT :**

**A – DEPENSES :**

Chap. 21	Le prévu 50.000,00 € est une enveloppe pour divers investissements à venir et pour des travaux d'aménagement côté Rue René Delpech.
----------	---

**B – RECETTES :**

Chap. 001	Le prévu de 111.783,54 € a trait à la reprise du résultat de la section d'investissement du CFU 2025.
Chap. 040	Le prévu de 29.500,00 € a trait à l'amortissement des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

Le budget primitif 2026 est présenté en sur équilibre en section d'investissement.

M. Le Président demande au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le Budget Primitif 2026.
2. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 25 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire,

M. Gérard STOQUERT



Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

M. Stéphane PEILLE



## ANNEXE A LA DCM 2026-061 DU 27 AVRIL 2026

<b>SPIC CAMPING LA SAPINETTE</b>	<b>CFU 2025</b>	<b>RAR 2025</b>	<b>BP 2026</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>187 524,27</b>		<b>197 584,35</b>
Chap 002 - Déficit antérieur	-		-
Chap. 011 Charges à caractère général	83 465,64		83 484,35
Chap. 012 Charges de personnel	77 931,78		80 000,00
Chap 042 Dotations aux amortissements	24 958,49		<b>29 500,00</b>
Chap. 65 Autres charges de gestion courante	514,32		3 600,00
Chap. 67 Charges exceptionnelles	654,04		1 000,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>192 108,62</b>		<b>197 584,35</b>
Chap. 002 Résultat antérieur	10 659,04		<b>4 584,35</b>
Chap. 70 Ventes de produit prestations services	143 373,74		158 000,00
Chap 042 - Op.d'ordre de transfert entre section			
Chap. 75 Autres produits gestion courante	38 075,84		35 000,00
Chap. 77 Produits exceptionnels			
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 584,35</b>		-
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>10 509,25</b>	-	<b>50 000,00</b>
Chap. 16 Emprunts et dettes assimilés			
Chap 20 Immobilisations incorporelles			
Chap. 21 Immobilisations corporelles	10 509,25		50 000,00
Chap 040 - Op. d'ordre de transfert entre section			
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>122 292,79</b>		<b>141 283,54</b>
Chap. 001 Résultat antérieur	97 334,30		<b>111 783,54</b>
Chap. 10 Apports, dotations, réserves			
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées			
Chap. 040 Amortissements des immobilisations	24 958,49		<b>29 500,00</b>
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>111 783,54</b>	-	91 283,54
<b>EXCEDENT DE CLOTURE</b>	<b>116 367,89</b>	-	

2026-061

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-30T11-08-54.00 ( MI269483982 )

Identifiant unique de l'acte : 011-200059418-20260430-2026-061-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Budget annexe SPIC Camping Municipal "La Sapinette"  
: Vote du Budget Primitif 2026

Date de décision : Apr 30, 2026 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.1. FINANCES LOCALES

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [MA-DEL-2026-061.PDF](#)

Préparé  
Transmis  
Accusé de réception

Date 30/04/26 à 11:08  
Date 30/04/26 à 11:08  
Date 30/04/26 à 11:15

Par [JORDAN Edouard](#)  
Par [JORDAN Edouard](#)